



## Contrat abusif du permis de conduire accompagnée

Par **cats24**, le **22/07/2009** à **21:00**

Bonjour,

suite à un contrat signé pour un permis de conduire accompagné pour mon fils, pour 20 heures de conduite incluse, j'ai eu la désagréable surprise de recevoir une facture de 10 heures de conduite en plus, alors que mon fils, âgé de 17 ans et demi, n'a pas l'autorité d'accepter ou non de prendre des leçons supplémentaires sans mon accord ...

son moniteur lui a simplement spécifié verbalement qu'il avait besoin de 2 ou 3 heures en plus, et en aucun cas je n'ai été contacté ni prévenu ! encore moins convié aux termes de ses 20 heures à contrôler ses progrès... je n'ai rien signé donc je n'ai donné aucun accord, simplement une facture de 10 heures de conduites pour 400€ à régler!...

Quels sont mes recours et mon droit de contestation? en sachant que le responsable de l'auto école me prend en otage et ne signera pas l'accord au terme des 10 heures en plus ..., QUE DOIS JE FAIRE?

merci pour vos précieux conseils...

Cordialement